



Polígono La Vega, C/ La Línea
de la Concepción nº3, 11380. Tarifa. Cádiz

+34 956 68 18 30

info@frs.es

www.frs.es



Bases juridiques pour la sélection du passager vingt millions dans le cadre de la campagne de marketing « 20 MILLIONS D'HISTOIRES »

Premièrement. - Entité Organisatrice

L'entité Förde Reederei Seetouristik Iberia S.L.U., ci-après **FRS Iberia**, domiciliée à P. I. La Vega, C/ La Línea de la Concepción, 3, C.P. 11.380-Tarifa (Cadix) dûment inscrite dans le Registre du commerce de Cadix.

Deuxièmement. - Objectif du processus de sélection et prix pour le passager sélectionné

Le processus de sélection concerne la campagne dénommée « 20 millions d'Histoires ».

L'objectif est de célébrer que FRS Iberia atteigne le chiffre de vingt millions de passagers et de remercier la confiance que les utilisateurs accordent à nos services de transport maritime en décernant un prix de vingt mille euros (20 000€) ou deux cents mille dirhams (200 000 Dhs) à l'un d'entre eux.

Troisièmement. - Critères et mécanique du processus de sélection

Pour des raisons opérationnelles et de sécurité indépendantes du contrôle de FRS Iberia, nous ne pouvons pas identifier exactement le passager numéro vingt millions. Par conséquent, le gagnant sera sélectionné, au choix de l'entité organisatrice, parmi les utilisateurs majeurs ayant souscrit et/ou faisant usage de l'un de nos services entre le 15 juin 2017 et le 15 septembre 2017 et se trouvant à bord du navire préalablement sélectionné.

L'entité organisatrice sélectionnera par devant Notaire la ligne, la date, l'heure et le navire sur lequel s'effectuera la sélection, qui, dans tous les cas, aura lieu entre le 15 juin 2017 et le 15 septembre 2017.

Pour sélectionner le gagnant, l'entité organisatrice vérifiera que la personne sélectionnée respecte le profil de client exemplaire de FRS Iberia, sur base de ses propres critères.

FRS Iberia se réserve le droit de retirer le prix à la personne sélectionnée si elle fait partie du personnel de la concurrence, si elle a été condamnée ou mise en examen par toute conduite considérée comme délit ou si elle appartient à un quelconque mouvement raciste, xénophobe ou religieux radical.



Polígono La Vega. C/ La Línea
de la Concepción nº3. 11380. Tarifa. Cádiz

+34 956 68 18 30

info@frs.es

www.frs.es



Quatrièmement.- Remise du prix

La personne sélectionnée se verra remettre un chèque fictif de vingt mille euros ou de deux cents mille dirhams, à son choix.

Le prix réel sera remis dans un délai d'un mois à partir de la date de sélection sur le compte bancaire indiqué sur le document de remise qu'elle souscrira préalablement par devant Notaire.

Sixièmement. - Fiscalité du prix

La personne sélectionnée assumera les obligations fiscales découlant de la remise du prix, conformément à la législation en vigueur.

Septièmement. - Protection de données à caractère personnel

Conformément à la Loi organique 15/1999, du 13 décembre, relative à la protection des données de caractère personnel, les données personnelles des participants seront incluses dans un fichier propriété de FRS Iberia. Les données personnelles du client sélectionné seront traitées afin de le promouvoir sur les réseaux sociaux, les communiqués de presse, les communications publicitaires ou par le biais de toute autre forme de diffusion, de l'entité organisatrice ou d'un tiers auquel sont cédées les données personnelles. La personne sélectionnée autorise FRS Iberia à reproduire et à utiliser son prénom et son nom et d'autres données, ainsi que son image dans toute activité publicitaire promotionnelle liée au processus sans que cette utilisation ne lui confère le droit à une quelconque rémunération ou bénéfice, exception faite de la remise du prix gagné. Les données personnelles de la personne sélectionnée pourront être transmises à d'autres entreprises de gestion publicitaire aux mêmes fins. Le responsable de ce fichier étant l'entité FRS Iberia, les droits d'accès, de rectification, d'annulation et d'opposition pourront être exercés en s'adressant à cette compagnie marchande à l'adresse signalée dans le premier titre des présentes bases légales.

Huitièmement. - Responsabilité

L'entité organisatrice se réserve le droit d'interpréter et de modifier les présentes bases à tout moment ou même de les annuler ou de les laisser sans effet, à condition qu'il y ait une motivation suffisante et sous réserve des dispositions de la législation applicable. Dans tous les cas, elle s'engage à communiquer l'annulation du concours par le biais des pages web dont elle est titulaire.

L'entité organisatrice se réserve le droit de suspendre ou d'annuler définitivement le processus si elle l'estime opportun pour des raisons de sécurité, d'ordre public, de mandat judiciaire ou administratif ou tout autre motif.

La décision de l'entité organisatrice, quelle qu'elle soit, sera sans appel, devant être respectée par



Polígono La Vega. C/ La Línea
de la Concepción nº3. 11380. Tarifa. Cádiz

+34 956 68 18 30

info@frs.es

www.frs.es



tous les participants Tous les participants renoncent, donc, expressément à contester le résultat du prix ou la décision de suspendre ou d'annuler le processus.